



# Commune de VOUGY

\*\*\*\*\*

## Annexes Sanitaires

### Volet : Eaux Usées

\*\*\*\*\*

Zones d'assainissement collectif :

- Assainissement collectif existant
- Réseau EU existant
- Réseau EU de transit
- Canalisation de refolement existante
- Poste de refolement

Zones d'assainissement non collectif :

- Assainissement non collectif
- Réseau hydrographique

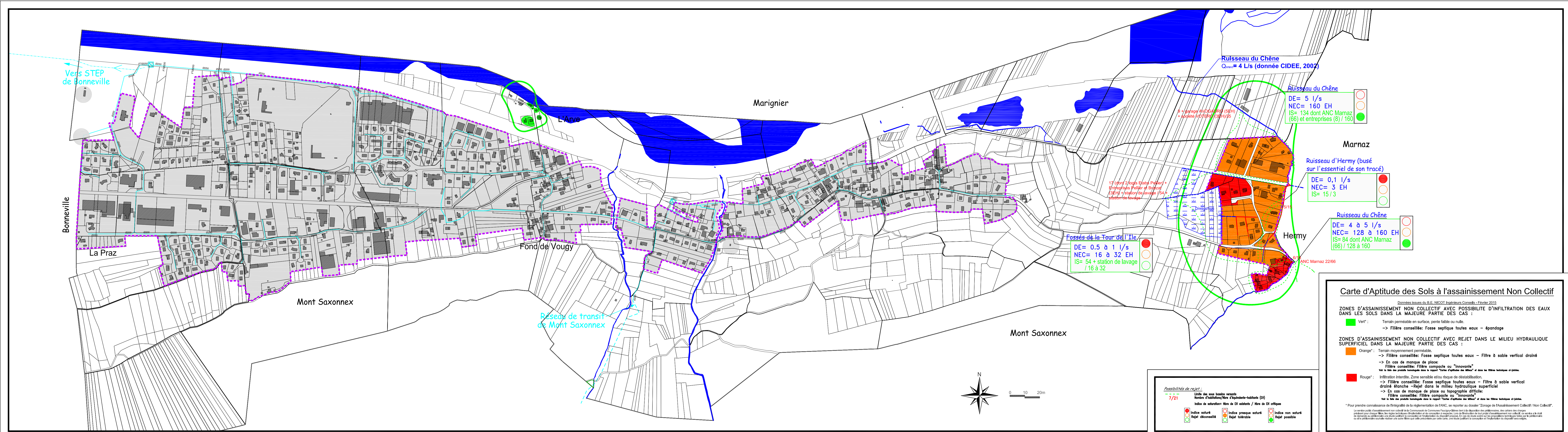
Divers :

- PLU (Zones U et AU)
- Plan d'eau

Certifié conforme par le Maire et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du ..... approuvant le projet du P.L.U. de Vougy,

Le Maire,  
SOLLIER Alain

Date: Avril 2016  
Echelle: 1/ 5 000  
Fichier: AS\_EU\_VOUGY.dwg  
Dessin: L. BANNAY



### Carte d'Aptitude des Sols à l'assainissement Non Collectif

Données issues du B.E. NICOT Ingénieurs Conseils - Février 2016

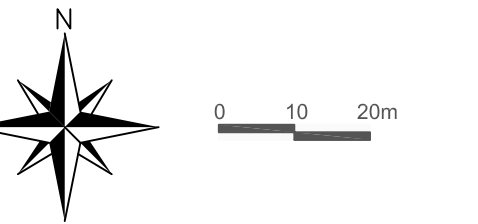
**ZONES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC POSSIBILITE D'INFILTRATION DES EAUX DANS LES SOLS DANS LA MAJEURE PARTIE DES CAS :**

- Vert :** Terrain perméable en surface, pente faible ou nulle.  
-> Filtrère conseillée: Fosse septique toutes eaux - épandage

**ZONES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC REJET DANS LE MILIEU HYDRAULIQUE SUPERFICIEL DANS LA MAJEURE PARTIE DES CAS :**

- Orange :** Terrain moyennement perméable.  
-> Filtrère conseillée: Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé  
-> En cas de manque de place:  
Filtrère conseillée: Filtrère compacte ou "innovante"  
Voir le titre des produits homologués dans le rapport "Carte d'Aptitude des Sols" et dans les filières techniques ci-jointes.
- Rouge :** Infiltration interdite. Zone sensible et/ou risque de déstabilisation.  
-> Filtrère conseillée: Fosse septique toutes eaux - Filtre à sable vertical drainé étanche - Rejet dans le milieu hydraulique superficiel  
-> En cas de manque de place ou topographie difficile:  
Filtrère conseillée: Filtrère compacte ou "innovante"  
Voir le titre des produits homologués dans le rapport "Carte d'Aptitude des Sols" et dans les filières techniques ci-jointes.

\* Pour prendre connaissance de l'intégralité de la réglementation de l'ANC, se reporter au dossier "Zonage de l'Assainissement Collectif / Non Collectif".  
Le service public assainissement non collectif de la Communauté de Communes Frougey-Gévières tient à disposition des professionnels, des citoyens des conseils et des renseignements pour chaque filière, les règles techniques d'implantation et de conception à respecter. Lors de l'élaboration de tout projet d'assainissement non collectif, de service à la clientèle de demande ou de permis de construire, une étude préalable de conception et d'implantation est recommandée. En cas de doute, s'adresser aux professionnels agréés ou au gestionnaire ou au personnel technique réaliser une autre filière que celle prescrite par cette carte, une étude justifiant la conception et l'implantation du dispositif sera exigée.



**Possibilités de rejet :**

Limite des sous basses versants  
Nombre d'habitants / Nombre d'équivalents-habitants (EH)  
Indice de saturation: Nbre de EH existants / Nbre de EH critiques

	Indice saturés		Indice presque saturés		Indice non saturés
	Rejet déconseillé		Rejet tolérable		Rejet possible

**7/21**

	DE= 0,5 à 1 l/s	NEC= 16 à 32 EH	IS= 54 + station de lavage / 16 à 32
	DE= 4 à 5 l/s	NEC= 128 à 160 EH	IS= 84 dont ANC Marnaz (66) / 128 à 160
	DE= 5 l/s	NEC= 160 EH	IS= 134 dont ANC Marnaz (66) et entreprises (8) / 160